

SINELAC

*Société Internationale  
D'Electricité des Pays des  
Grands Lacs*



*Bukavu, le 14/11/2024*

*N° 1126/2024*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**TITRE : TRAVAUX DE DEPLACEMENT ET RECABLAGE DU RESEAU FORMATIQUE DU BATIMENT ADMINISTRATIF AU SIEGE ET INDUSTRIEL DE LA CENTRALE RUZIZI II**

**FINANCEMENT : SINELAC**

**MAITRE DE L'OUVRAGE : SINELAC**

**Date de publication : 18/11/2024**

**Date limite de dépôt des offres : 13/12/2024**

**Date d'ouverture des offres techniques : 13/12/2024**

1. La Société Internationale d'Electricité des Pays de Grands Lacs « SINELAC » lance un avis d'appel d'offres relatif à l'exécution des travaux de déplacement et recâblage du réseau informatique du bâtiment administratif au siège et industriel de la Centrale Ruzizi II.
2. La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou sociétés ressortissantes des pays de la CEPGL, spécialisées dans le domaine.
3. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu par les candidats, au Secrétariat de la SINELAC, à partir du **18/11/2024**, sur présentation d'un Bordereau de versement de **cent Dollars Américains (100 USD)**, non remboursables à l'un des comptes ouverts au nom de la SINELAC :
  - Compte N°054-6031290-54 USD à la Banque de Kigali ;
  - Compte N°05170-01034144401-66 USD à la RAWBANK ;
4. Une visite obligatoire des lieux est prévue à **10h00 le 02/12/2024** pour le siège et le **03/12/2024** pour la Centrale Ruzizi II.
5. Les offres bien dactylographiées rédigées en français, reliées convenablement et présentées en trois exemplaires dont un original et deux copies sous peine d'être rejetées doivent parvenir sous plis scellés au Secrétariat de Direction de la SINELAC ou envoyées électroniquement à l'adresse mail [cipm@sinelac.org](mailto:cipm@sinelac.org) sécurisées avec un mot de passe à communiquer au moment de l'ouverture des offres, au plus tard **le 13/12/ 2024 à 10h30** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant égal à **deux mille Dollars Américains (2 000 USD)** pour le marché, émise par une Banque. Les offres tardives seront rejetées.
6. Les offres resteront valides pendant une période de **90 jours** à partir de la date limite de dépôt des offres. L'ouverture des offres aura lieu dans la salle des réunions de la SINELAC le même jour à **11h00** en séance publique.

Ir. MANANGIRAKAMARO Désiré  
Directeur Technique

NDAYISABA Fidèle  
Directeur Général

BURUNDI

R.D.CONGO

RWANDA

Tél : + 250 788500415 E-mail : [info@sinelac.org](mailto:info@sinelac.org) Website: [www.sinelac.org](http://www.sinelac.org)